



FOND DE PLAN
 — : Route Territoriale / Provinciale

PENTES
 ■ : Pentes supérieures ou égales à 30°

NOUVELLE-CALÉDONIE
 SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD
 COMMUNE DE LA FOA



PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
 COMMUNE DE LA FOA
 III-4. ANNEXES
 CARTE DES PENTES



Approuvé le 20/04/2018 par la délibération n° 1-2018/APS

Indice	Date	Modification	
			Date : 20 Avril 2018
			Echelle : 1 / 60 000
			III-4